

devait traiter avec le gouvernement. Je voulais savoir s'il avait informé le gouvernement, directement ou indirectement, que la chose était possible.

**L'hon. M. Mackasey:** Autant que je sache, monsieur l'Orateur, la réponse est non.

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

#### LA GRÈVE À AIR CANADA—L'EXTENSION DES LICENCES DE TRANSPORT ET LE PRÉSUMÉ MONOPOLE ACTUEL

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Comme au cours des deux dernières années, plusieurs groupes d'employés d'Air Canada ont prouvé en plusieurs occasions qu'ils peuvent priver de transport aérien pendant de longues périodes la grande majorité des Canadiens qui veulent utiliser ce mode de transport, comme cela semble le cas aujourd'hui, le premier ministre ou le gouvernement ont-ils étudié la possibilité d'étendre sensiblement les licences de transport aérien des lignes aériennes du Pacifique-Canadien et d'autres transporteurs canadiens, afin de réduire ainsi le monopole dont bénéficie Air Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Puis-je prendre note de la question, monsieur l'Orateur?

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT WOODS

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** J'ai une question supplémentaire, que je voudrais poser au premier ministre ou au ministre du Travail. Vu les nombreuses grèves dans ces industries essentielles au Canada, le gouvernement a-t-il songé sérieusement à mettre en œuvre les recommandations du rapport Woods?

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Le rapport Woods a pour principe que le gouvernement devrait intervenir le moins possible dans les relations ouvrières au Canada. Je tiens à rappeler au député que le porte-parole officiel de son parti en matière ouvrière ainsi que des honorables représentants qui siègent au premier rang en face de moi ont approuvé la thèse du rapport Freedman, autre exposé très prosalariat, ce qui dénote une attitude progressiste chez l'opposition. Personne, je l'espère, ne proposera de

solution réactionnaire à cette grève, puisque les grèves sont inévitables selon les règles des négociations collectives libres. De telles grèves se sont déjà produites au Canada, comme il s'en produira encore périodiquement. Si nous voulons vivre en démocratie, il nous faudra nous habituer à cette idée. A mon avis, nous ne faisons pas face à une crise nationale. Il est vrai que la grève désorganise nos plans et est désagréable, mais il y a, je le répète, d'autres moyens de transport, auxquels les Canadiens devront recourir dans l'intervalle.

**Des voix:** Bravo!

### L'INDUSTRIE

#### LA DEVCO—LA RETRAITE OBLIGATOIRE DES MINEURS

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur, au sujet d'une autre société de la Couronne, la Devco. Pourquoi alors le ministre a-t-il appuyé le programme de mise à la retraite obligatoire de ces employés à 60 ans?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

### LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

#### LA POLLUTION DES EAUX LIMITOPHES

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser une question au premier ministre au sujet du rapport confidentiel présenté à la Commission mixte internationale sur la pollution des eaux limitrophes entre le Canada et les États-Unis? M. Harold Heeney, président de la section canadienne de la Commission a signalé que la situation était inquiétante, et que les conditions, pitoyables dans le lac Érié, étaient loin d'être satisfaisantes dans le lac Ontario. Le premier ministre nous dirait-il alors quand le rapport en question sera publié et mis à la disposition des députés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le rapport dont parle le député est confidentiel. Comme il y a probablement eu accès avant moi, je tiendrai donc la question pour préavis.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Personne ne voit d'inconvénient à ce que le premier ministre cherche de